

2020 numéro 6

8 mars 2020

INFO SPMF 2020

Numéro 6



Sommaire

- Importations de miels chinois au sein de l'UE
- Contact SPMF

Syndicat des Producteurs de Miel de France (SPMF)

Cher collègue, bonjour,

Vous trouverez en PJ une des présentations faite lors de la dernière assemblée générale de Gruissan.

Les autres suivront.

Celle-ci concerne les importations de « miels » chinois au sein de l'UE. Compte tenu de toutes les rumeurs et désinformations il était nécessaire de clarifier la situation, ce que, malgré ses faibles moyens, le SPMF s'attache à faire le plus souvent qu'il peut.

Au-delà des chiffres que tout le monde connaît, il y a des réalités que la désinformation et/ou les rumeurs apicoles contribue à dissimuler :

- Avec 80 000 tonne / an, la Chine est N°1 dans les approvisionnements de l'UE, (page 3),
- Tous les professionnels de la filière savent bien au-delà de la question adultération, que la quasi-totalité des « miels » chinois ne sont pas conformes à la directive européenne 2001 / 110. Tous ces « miels » chinois sont récoltés immatures et séchés ensuite en usine.
- Quatre pays reçoivent 76 % de ces volumes dont 44 % pour la seule Grande Bretagne (page 5)
- La France n'importe que 2 100 tonnes, soit 7 % de son total (page 7),
- Le prix moyen pour la France tourne autour de 2.35€, alors qu'il avoisine 1,00€ pour la Grande Bretagne, (page 10... il s'agit bien d'un prix moyen ce qui signifie que les anglais importent une partie du « miel » qu'ils consomment à plus ou moins 1,00€/du kg selon les contrats qui portent sur des centaines de tonnes.... Chacun pourra comparer avec le tarif des détaillants qui fournissent par quelques centaines de kilos les sirops utilisés par les apiculteurs),

A cause du protectionnisme des autorités Chinoises au prétexte de la présence de spores de loque américaine, les exportations de l'UE vers la Chine sont tombées quasiment du jour au lendemain de 1 100 à 460 tonnes (moins 60%, page 11)

En résumé, la France importe très peu de « miels » chinois qui, pour l'essentiel, sont utilisés pour les usages industriels. C'est tout aussi illégal mais tout de même moins grave que si on les retrouvait dans les assemblages de miels premiers prix en supermarché.

Notons que, en termes de prix, l'Ukraine fournit du vrai miel au prix des lots chinois qui passent les analyses les plus sophistiquées. Par contre, évidemment, les lots à 1,00 €, ne passent jamais ces contrôles.

L'Allemagne, qui est le plus gros opérateur sur le marché mondial du miel (pas seulement pour fournir son marché domestique mais aussi pour des échanges internationaux qui ne transitent pas et qui ne figurent pas dans les statistiques de l'UE), importe, pour sa consommation locale, très peu de « miels » chinois. Au demeurant, régulièrement, le cahier des charges des principaux distributeurs impose l'absence de cette marchandise dans les assemblages proposés aux consommateurs dans les supermarchés. Sauf très rares exceptions, il n'y a, ni en France, ni en Allemagne, de « miels » chinois sur les linéaires de la grande distribution.

Au-delà du simplisme et des rumeurs infondées, la Chine demeure **le** principal problème sur le marché mondial du miel. Mais ce n'est pas la faute des importateurs Français, Allemands, ou de quelques autres pays qui, globalement, résistent comme ils peuvent à cette fraude généralisée et cette concurrence déloyale.

Tout le faux miel acheté par les pays peu regardants, c'est autant de marchés qui échappent aux vrais producteurs du monde entier.... C'est juste un effet de dominos qui entraîne tous les prix vers le bas, en dessous des coûts de production des pays les plus pauvres.

Il ne sert donc à rien, par pure démagogie, d'accuser les conditionneurs vertueux qui font ce qu'ils peuvent... tout juste pourrait on leur reprocher, ce qu'on ne fait pas assez, par leur individualisme, incompetence, lassitude ou étroitesse d'esprit, d'être incapables de lutter efficacement, avec les producteurs, contre ce double fléau,

- La déferlante de faux miels chinois sur le marché mondial,
- Le protectionnisme éhonté qui empêche la France et la plupart des autres pays d'exporter vers la Chine au prétexte de la présence de spores de loque américaine.

On notera que les exportations de l'Allemagne vers la Chine ont beaucoup moins baissé que celles de la France. On n'a pas tellement vu non plus d'actions de la FEEDM ni de SFM auprès de l'union européenne sur ce sujet... un souci de discrétion peut être ?



Syndicat des Producteurs de Miel de France (SPMF)

Chambre d'Agriculture du Gers
Route de Mirande
BP.70161
32003 AUCH CEDEX

Téléphone : 05.62.61.77.95
Courrier :
spmfm@gers-agriculture.org
jschiro@miel-de-france.com

SPMF, Syndicat des Producteurs de Miel de France, au service de la défense de l'Abeille et du Miel

Retrouvez-nous sur le web :

www.spmf.fr

Le SPMF a été fondé en 1931 par un petit groupe d'apiculteurs professionnels. Ils souhaitaient un lieu de rencontre pour pouvoir débattre des vrais problèmes qu'ils rencontraient sur le plan économique, en particulier la fraude. Même si nous sommes une petite production, il s'agit donc d'un véritable syndicat professionnel.

Nos préoccupations sont les mêmes que celles de tous nos collègues des autres productions agricoles :

- Organisation du marché et regroupement de l'offre,
- Lutte contre la fraude,
- Transparence et établissement de statistiques fiables permettant d'appréhender avec rigueur les difficultés du métier,
- Construction et animation d'une interprofession apicole,
- Création et participation à un institut technique de filière,
- Etc.

Nous sommes, viscéralement, un syndicat professionnel ouvert et transparent. Preuve en est s'il en était besoin, pour les sociétés commerciales et tous les particuliers qui s'intéressent à l'abeille et au miel, la possibilité de cotiser pour recevoir toutes nos informations et assister à toutes nos réunions, y compris l'assemblée générale statutaire. En marge de cette assemblée générale, nous organisons chaque année, sur un sujet d'actualité, une « journée ouverte », accessible à tous publics. En résumé, loin d'être préoccupés par une catégorie d'apiculteurs, nous sommes concentrés sur la défense de la santé de l'abeille et de la qualité du miel.

C'est à nos yeux le seul moyen pour que tous ceux qui vivent de ce métier comme les passionnés qui en font leur loisir puissent s'épanouir dans leur activité respective.

Pour le SPMF

Joël Schiro

